

Droits et devoirs

L'abandon du foyer conjugal, un délit discriminatoire

Josiane MBANG NGUEMA  
Libreville/Gabon

**Concernant uniquement la femme mariée et non l'homme marié, le délit d'abandon du foyer conjugal, qui est systématiquement suivi d'une peine d'emprisonnement lorsque le jugement est établi, est aujourd'hui décrié par les organisations de défense des droits des femmes. Tour d'horizon sur ce délit pas comme les autres.**

L'ABANDON du foyer conjugal en droit pénal gabonais s'analyse comme le fait pour une femme mariée de quitter, sans motif grave, d'une manière définitive, la résidence conjugale. Le Code pénal ne détermine pas le temps qu'il faut, ou même le délai qu'il faut, pour parler d'abandon du foyer conjugal. C'est pourquoi, on peut dire aisément que dès lors que la femme mariée se retrouve hors du foyer conjugal sans concertation avec son époux, ce délit est constitué. Les actes ou les éléments qui le justifient sont le constat établi par le mari, les lettres laissées par la femme informant son époux de son départ du foyer, les témoignages, etc. Lorsqu'on parle de constat, cela sous entend l'intervention d'un huissier

de justice dans les zones territoriales qui en disposent, ou les agents d'exécution, ou encore les agents ou officiers de police judiciaire. L'abandon du foyer conjugal est un délit puni par les dispositions des articles 267 et 269 du Code pénal qui prévoient un emprisonnement d'un mois au moins et de deux ans au plus. Mais il faut souligner que le mari peut mettre fin aux poursuites engagées en consentant à reprendre sa femme.

Il faut toutefois souligner que seule la femme mariée est coupable d'abandon du foyer, et non l'homme. L'article 269 du Code pénal ne parle que de la femme mariée. Cependant, on retrouve la femme et l'homme (les deux cette fois-ci) en tant que mère et père de famille à l'article 271 du Code pénal qui prévoit et punit l'abandon de famille d'un emprisonnement d'un mois à deux ans ou d'une amende de 24 000 à 500 000 francs ou l'une de ces deux peines seulement. Mais il faut que l'abandon de famille ait duré deux mois et qu'il soit fait aussi sans motif grave. Ce délai peut être interrompu si le père ou la mère retourne au foyer avec une volonté de reprendre définitivement la vie familiale. Pour l'abandon du foyer conjugal, c'est le mari qui

engage les poursuites contre son épouse en déposant une plainte soit devant le procureur de la République pour le tribunal judiciaire du lieu de résidence de sa femme, ou devant le juge d'instruction du même tribunal (plainte avec constitution partie civile) ou encore devant les unités de police judiciaire dans cette même zone d'action (gendarmérie, police, B2...). Pour l'abandon de famille, ce sont les mêmes démarches pour le père et la mère de famille qui se plaignent. Les preuves doivent être jointes aux différentes plaintes. Ici le procureur de la République peut engager des poursuites, ce qu'il ne peut pas faire pour l'abandon de foyer conjugal. L'abandon du foyer conjugal est un motif de divorce tout comme l'abandon de famille.

**DISCRIMINATION**  
Cependant, il faut relever le caractère discriminatoire en raison du sexe du délit d'abandon du foyer conjugal. Pourquoi c'est seulement la femme qui est coupable de ce délit ? Pour Honorine Nzet Biteghe, magistrat et présidente de l'Observatoire des droits de la femme et de la parité (Odefpa), "c'est un laisser aller de la part du Parlement qui permet à un époux de disparaître quand il veut

et comme il veut sans raison (le mari) et on punit l'autre (la femme). En plus, l'abandon du foyer conjugal n'a pas deux peines pour que le juge puisse choisir. Il n'y a que la peine d'emprisonnement, il n'y a pas d'amende. Habituellement on dit telle peine d'emprisonnement ou d'amende ou l'une de ces deux peines seulement. Mais pour l'abandon du foyer conjugal, ce n'est que l'emprisonnement. Pire, la même femme est aussi coupable d'abandon de famille. Or, les raisons évoquées habituellement prétendent que la femme est capable d'abandon du foyer même si c'est pendant un seul jour parce qu'elle est la maîtresse de maison. Pourquoi alors retrouver son nom lorsqu'il s'agit d'abandon de famille alors que le Code civil dit que c'est le mari qui est le chef de famille. Il y a un problème de discrimination en raison du sexe", s'insurge-t-elle.

Après la révision des dispositions discriminatoires dans le Code civil et au moment où on parle de la décennie de la femme, il serait grand temps que le Parlement et le gouvernement revoient ces textes pour redonner à la famille sa véritable place, telle qu'elle est énoncée dans la constitution.

Trucs et astuces

Précautions pour faire le ménage

Un ménage régulier, une à deux fois par semaine, est indispensable pour assainir la maison et lutter contre les causes d'allergie. Evitez les détergents chimiques, dont les composés s'évaporent et restent en suspension dans l'air. Pour les poussières, l'idéal est de passer un chiffon humide sur le mobilier ou un plumeau électrostatique. Pour l'entretien des sols, un aspirateur doté d'un système de filtration HEPA permet de retenir les particules allergènes les plus fines.

Comment aménager un dressing ?

Le tout est de déterminer vos envies et besoins et de tenir compte de vos contraintes. Veillez à ce que l'ensemble choisi corresponde bien à vos besoins. Vous pouvez aussi concevoir votre dressing sur-mesure en choisissant des éléments séparés. Pensez à laisser de la place vide pour vos futures acquisitions. Ce serait dommage de vous retrouver avec un dressing déjà trop petit au bout de quelques mois.

Retrouver la forme après les excès des fêtes

Repas copieux, soirées arrosées, nuits écourtées... Les fêtes mettent souvent l'organisme à rude épreuve. Pour retrouver la forme en douceur et se sentir bien dans sa peau, il suffit de détoxifier l'organisme et lui apporter de quoi se réveiller efficacement ! Commencer la journée par un vrai petit déjeuner, boire de l'eau tout au long de la journée, ré-équilibrer les repas et n'en rater aucun, se dégourdir le corps et l'esprit avec une activité physique, prendre soin de soi et se détendre pour avoir bonne mine.

Peut-on prévenir les allergies ?

On peut prévenir les risques en limitant le contact avec les allergènes (on évitera par exemple de faire entrer les animaux dans les chambres) et en réduisant les pollutions intérieures, grâce à un entretien régulier de l'habitat et le choix de matériaux (pour les meubles et les revêtements) naturels ou certifiés. Après le diagnostic d'une allergie, en plus d'un traitement adapté, plusieurs conseils : aérer quotidiennement l'habitat et le lieu de travail ; s'équiper d'un aspirateur avec filtre HEPA ; ranger et entretenir régulièrement les espaces de vie, protéger la literie avec une housse anti-acariens efficace en polyuréthane, et éviter les oreillers en plumes et les couvertures en laine ; laver le linge de maison...

Rassemblés par JNE

Coin cuisine

Croquettes de poisson

Ingrédients :

- 600 g de filet de poisson
- 1 citron
- 1 oignon
- 1 clou de girofle
- 2 gousses d'ail
- 50 g de beurre
- 50 g de farine
- ½ litre de bouillon
- 2 œufs
- 1c. à café de gingembre râpé
- Sel, poivre, muscade, chapelure

Préparation :

Lavez le citron et coupez-le en tranches. Pelez et émincez l'oignon, puis hachez l'ail et le gingembre. Salez et poivrez les filets de poisson, ajoutez les ingrédients hachés et le clou de girofle. Mouillez avec un peu d'eau, portez à frémissements et éteignez le feu. Laissez refroidir le bouillon avec le poisson. Faites fondre le beurre, ajoutez la farine et mélangez. Faites frire la farine sans coloration (environ 3 minutes), ajoutez le bouillon de cuisson du poisson. Salez, poivrez et saupoudrez de muscade légèrement. Lorsque le poisson est froid, égouttez et émiettez-le. Mélangez le poisson émietté à la sauce précédente et les deux œufs battus en omelette. Faites cuire 5 minutes en remuant sans arrêt. Préparez les croquettes et passez-les à la friture 5 minutes. Une sauce tartare, du riz ou des bananes plantains frites sont indiqués pour accompagner ce plat.

Beauté

L'importance d'hydrater la peau noire

JMN  
Libreville/Gabon

**Si les peaux noires présentent l'avantage d'une meilleure protection face au soleil et donc un net retard d'apparition des signes de vieillissement cutané par rapport aux peaux blanches, elles sont en revanche beaucoup plus vulnérables face à la déshydratation.**

ON a tendance à croire que les peaux noires ou métissées sont naturellement plus sèches que les autres, mais c'est faux. Elles ont la même capacité d'hydratation mais sont moins bien adaptées à un climat sec. Selon le docteur, Alain Djimoussi, dermatologue dans une clinique de la place "le vrai ennemi de la peau noire, c'est le gommage : les femmes à la peau noire ou métissée ne jurent souvent que par le gommage, mais il faut leur expliquer que les cellules mortes présentes à la surface de la peau servent à maintenir un certain niveau d'hydratation cutanée et que le gommage excessif est une agression". Au lieu de gommer et d'éliminer les alliés, mieux vaut

donc laver en douceur pour les préserver. En effet, il suffit d'observer une peau noire au sortir du bain ou de la douche pour constater l'importance de l'hydratation chez la peau foncée : sitôt après le lavage, elle devient blanche et écaillée. Ce sont les premiers signes de la sécheresse cutanée. D'où, la nécessité d'hydrater quotidiennement la peau pour éviter de voir apparaître de larges zones cendrées, notamment au niveau des jambes, mais aussi sur la partie haute du corps, les membres supérieurs, en particulier les espaces interphalangiens ou encore le visage.

Lorsque la peau noire se dessèche, il devient nécessaire de compenser la baisse de l'hygrométrie (niveau du degré d'humidité) par une hydratation quotidienne de la peau. Généralement, la majorité des femmes à la peau foncée utilise des produits à base de karité issus d'une pharmacopée africaine traditionnelle très variée. Exceptionnellement riche en insaponifiables et en acides gras, le karité hydrate, adoucit et embellit les peaux les plus sèches en se fondant à la surface de la peau et en laissant un



Photo : D.R.

Les peaux noires et métissées ont, plus que les autres, besoin d'être bien hydratées pour éviter les écaillies.

film satiné souple et doux. Cet actif est donc particulièrement bien adapté aux besoins des peaux noires ou métissées pour lutter contre le dessèchement cutané et l'aspect grisâtre qu'il entraîne. Le dermatologue préconise néanmoins de bannir les produits sous forme d'huile ou de beurre qui laissent certes la peau grasse mais ne l'hydratent pas en profondeur. Mieux il vaut mieux privilégier les vrais produits hydratants qui agissent comme une éponge et permettent à la peau de vraiment retenir l'eau. D'autant que beaucoup de pots de beurre de karité ne contiennent aucun conservateur sus-

ceptible d'assurer une qualité durable du produit. En outre, le spécialiste rappelle que "la crème miracle n'existe pas et conseille d'adopter, en tenant compte du ressenti ou de la peau de chacune, des produits adaptés aux peaux sensibles et déshydratées disponibles aussi bien en grandes surfaces qu'en parfumeries." Lorsque le dessèchement est plus sévère, des traitements médicaux vendus en pharmacie constituent l'idéal. Il souligne également l'importance d'utiliser deux produits différents sur le corps et le visage (en choisissant une crème moins grasse sur la peau du visage).